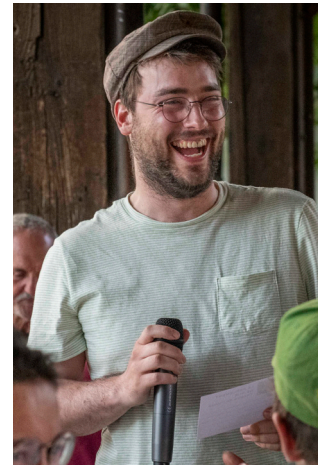


HAUTES-ALPES

OBSERVATOIRE

des centres sociaux
et des espaces de vie sociale

www.senacs.fr



DONNÉES 2022



2023

SENACS

SOMMAIRE

ÉDITO	03
LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DES HAUTES-ALPES	04
LES STRUCTURES DU TERRITOIRE	05
LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX	06
IMPACT SOCIAL & PARTENARIATS	07
LES MOYENS HUMAINS	08
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	09
PROJET SENACS	10
FICHE NATIONALE	11

Un centre social est un établissement de proximité ouvert à l'ensemble de la population d'un territoire défini, offrant accueil, activités et services. Depuis le 19^e siècle, l'animation de la vie sociale est constitutive des politiques nationales familiales. Par l'agrément qu'elle donne aux centres sociaux, la Branche Famille accompagne les partenaires et soutient financièrement ces équipements. Cet agrément signe la reconnaissance du travail d'élaboration et de réalisation d'un projet social sur plusieurs années. À partir des valeurs portées par un centre social, des spécificités du territoire, des remarques et observations récoltées lors de l'élaboration du diagnostic, l'équipe de salariés qualifiés œuvre en direction de tous les publics.

L'animation de la vie sociale apparaît comme un enjeu fort sur les Hautes-Alpes où la géographie peut favoriser l'isolement des personnes. Dans ce contexte, au travers du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) et du Schéma départemental unique des solidarités (SDUS), renouvelés en 2022, les institutions signataires souhaitent construire une politique globale d'animation de la vie sociale par une observation, une réflexion et des actions concertées. A l'occasion de l'élaboration des schémas, la mobilisation des centres sociaux et de l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes, aux côtés de la Caisse Commune de Sécurité Sociale, du Département et des collectivités locales, contribue à une vision partagée de l'action des centres sociaux sur le territoire.

De plus, les centres sociaux, inscrits depuis 2017 dans une démarche commune au travers du système d'échange national des centres sociaux (SENACS), animée au plan départemental par la Caisse Commune de Sécurité Sociale et l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes, continuent chaque année d'évaluer leurs impacts sur l'animation de la vie sociale dans leur périmètre respectif d'intervention. Cette fonction d'observatoire permet d'explicitier de façon plus large l'action menée au quotidien. Elle facilite un travail d'anticipation et de prospective, pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires.

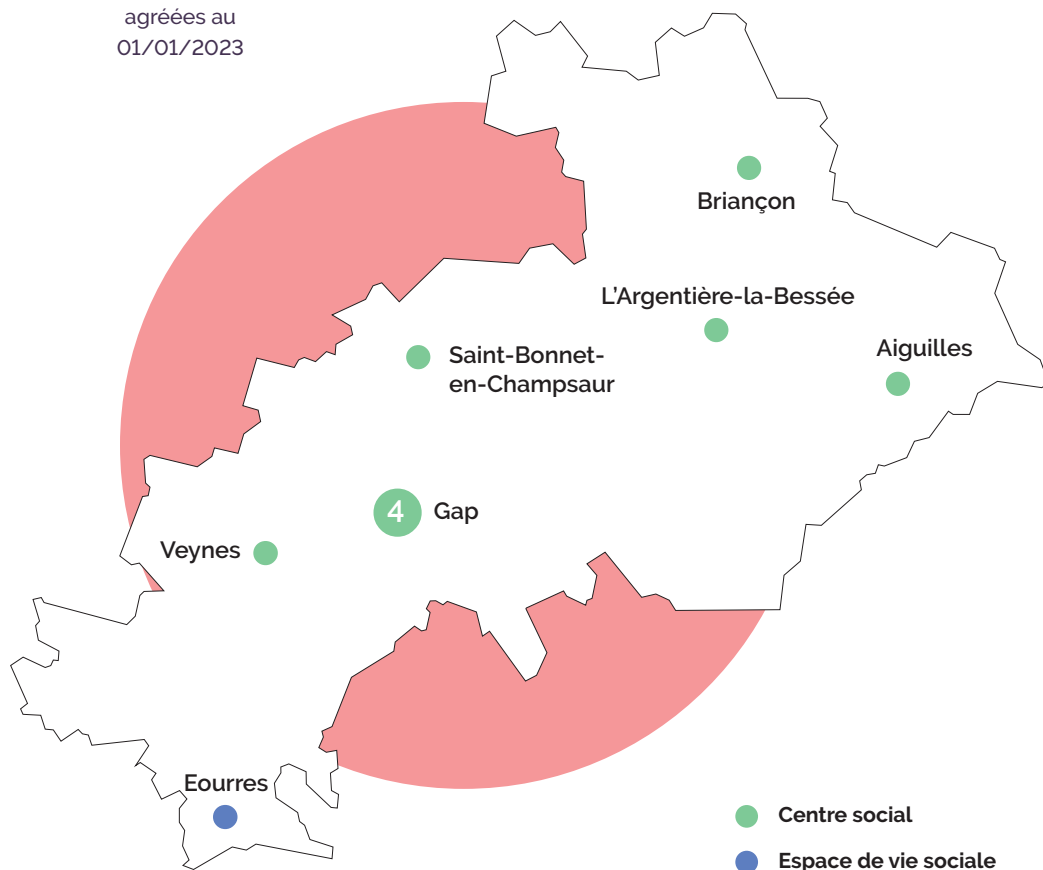
Cette quatrième édition, présentant les résultats de l'année 2022, a pour ambition de mieux faire connaître la vocation des centres sociaux sur le département, de valoriser les réalisations et les actions. Un grand merci à tous les partenaires pour leur engagement !

LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DES HAUTES-ALPES



10

STRUCTURES
agrées au
01/01/2023



9

CENTRES SOCIAUX
agrés par la CCSS

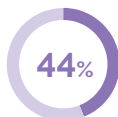


1

EVS
agrés par la CCSS

LES STRUCTURES DU TERRITOIRE

CENTRES SOCIAUX



sur un territoire à
**DOMINANTE
URBAINE**



sur un territoire à
**DOMINANTE
RURALE**



CENTRES SOCIAUX



1 situé sur un **quartier prioritaire
Politique de la Ville (QPV)**



3 situés sur un **territoire
de veille active**



5 situés sur une commune classée
en **zone de revitalisation rurale**



ESPACES DE VIE SOCIALE



100% sur un territoire
à dominante **RURALE**
(1 EVS, créé en 2022)



MODE DE GESTION

CENTRES SOCIAUX



en **GESTION
ASSOCIATIVE**



en **GESTION
PUBLIQUE**

ESPACES DE VIE SOCIALE



en **GESTION
ASSOCIATIVE**



LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX

8/9 centres sociaux répondants



PARENTALITÉ - FAMILLE

100% des CENTRES SOCIAUX ont un projet Familles

88% portent un LAEP (*lieu d'accueil enfants parents*)

75% portent un CLAS (*contrat local d'accompagnement à la scolarité*)

88% proposent des sorties familiales



ENFANCE - JEUNESSE

100% des CENTRES SOCIAUX portent des actions à l'attention de la **petite enfance et l'enfance**.

25% gèrent un EAJE (*équipement d'accueil du jeune enfant*)

50% gèrent un accueil collectif de mineurs



ACCÈS AUX DROITS - NUMÉRIQUE

75% des CENTRES SOCIAUX développent des actions sur la thématique de l'**accès aux droits**.

312 personnes ont été accompagnées sur des questions d'accès aux droits en 2022.

100% des CENTRES SOCIAUX développent des actions d'accompagnement à la **transition numérique**.

100% proposent un accès à du matériel et un réseau internet.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

100% des CENTRES SOCIAUX ont au moins une pratique engagée dans leur fonctionnement interne en lien avec la **transition écologique et solidaire**.

100% mettent en place une démarche de réduction de déchets ou de tri sélectif

63% mettent en place une mobilité durable (*véhicules électriques, co-voiturage...*).

88% développent des actions avec les usagers sur la thématique de l'écologie et de l'environnement.



IMPACT SOCIAL & PARTENARIATS

8/9 centres sociaux répondants

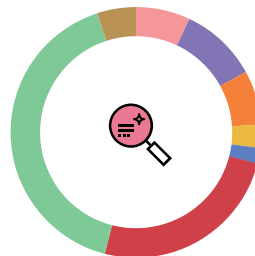
L'IMPACT SOCIAL



52

HEURES D'OUVERTURE

en moyenne hebdomadaire



Répartition par âges des personnes participant aux actions, projets et services des centres sociaux



7%

0-6 ANS

PETITE ENFANCE



10%

7-10 ANS

ENFANCE



7%

11-14 ANS

PRÉ-ADOS



3%

15-17 ANS

ADOS



2%

18-25 ANS

JEUNES



25%

26-59 ANS

ADULTES



41%

60-74 ANS

JEUNES RETRAITÉS



5%

75 ANS ET +

SÉNIORS

9 953

HABITANTS

participant à une ou plusieurs activités des centres sociaux



1 244 HABITANTS par structure en moyenne



770 PERSONNES ayant participé à des actions hors les murs



111 HABITANTS ayant franchi les portes d'un centre social suite à ces actions hors les murs.

LES PARTENARIATS



Tous les centres sociaux du département ont un **PARTENARIAT FORMALISÉ** avec :

- Une commune et / ou un EPCI (*intercommunalité*) ;
- La Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes ;
- Le Conseil départemental des Hautes-Alpes.

D'autres partenariats sont parfois formalisés avec notamment :

- la MSA
- l'État
- la CARSAT
- l'ARS
- la Région Sud
- l'Union Européenne
- des acteurs associatifs
- des entreprises



128 ASSOCIATIONS accueillies au sein des centres sociaux des Hautes-Alpes

LES MOYENS HUMAINS

8/9 centres sociaux répondants

LE BÉNÉVOLAT



151

BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉ
RÉGULIERS



12 853 HEURES globales
de bénévolat



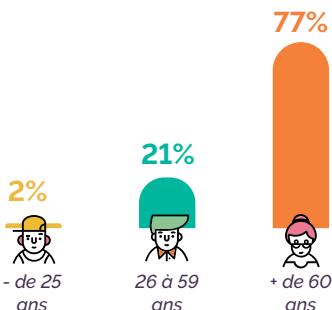
8 ETP de bénévolat
(réguliers et ponctuels)



14 BÉNÉVOLES
formés en 2022



Répartition par âge des bénévoles d'activité



LES RESSOURCES HUMAINES



201

EMPLOIS
SALARIÉS

Des écarts importants entre les structures

Mini — 13 salariés

Maxi — 49 salariés



84 ETP
salariés



41 stagiaires
et services
civiques
accueillis



7 postes
FONJEP



2 salariés ont
une formation
qualifiante y
compris VAE.



40 salariés
ont suivi une
formation non
qualifiante

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

8/9 centres sociaux répondants

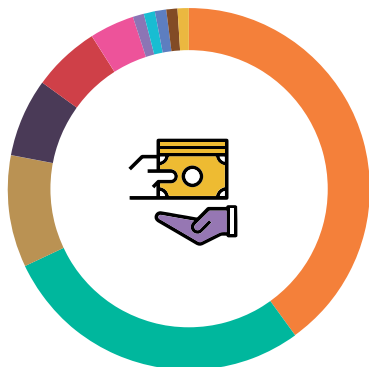


4 097 046€

MONTANT TOTAL

des produits des 8 centres sociaux
ayant répondu à l'enquête

Les financeurs des centres sociaux



39,7% / 1 627 749€

Collectivité Locales

28,1% / 1 152 343€

Caisse Commune de Sécurité Sociale 05

10,1% / 414 794€

Usagers

7% / 284 798€

Autres produits

5,8% / 237 269€

Conseil Départemental

4,5% / 181 903€

État

1,4% / 58 326€

MSA

1,3% / 51 564€

Union Européenne

1,1% / 47 000€

Conseil régional

0,7% / 30 000€

CARSAT

0,3% / 11 300€

Bailleurs sociaux

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Echanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des Centres sociaux et des Espaces de Vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les CAF et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordinné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des 2 300 centres sociaux et 1 450 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS : www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page *Senacs – Observatoire des Centres sociaux et des EVS*

PILOTAGE ET COORDINATION

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

Éric Desroziers et
Évelyne Lebossé-Couëtill

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF

Anne Fleury-Raemy

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - CAF du Rhône

Jean-Baptiste Chiodi

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux – AURACS

Fabrice Gout

Coordinateur national

Alexis Gruyer

COORDONNÉES

Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes

10 Boulevard Georges Pompidou
05000 GAP

Union des Centres Sociaux des Hautes-Alpes

303 route de la Chalp
Le Grand Laus
05470 AIGUILLES

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2023 - DONNÉES 2022

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



CENTRES SOCIAUX

2 300
STRUCTURES



77%
en zone
URBAINE

23%
en zone
RURALE

4,8 millions
D'HABITANTS
touchés par
l'action des
centres sociaux

+ de 27 000
BÉNÉVOLES dans les
instances de pilotage

Près de 92 000
BÉNÉVOLES d'activités



61 800 SALARIÉS environ
12,6 ETP en moyenne par structure



688 800 € de BUDGET moyen



ESPACE DE VIE SOCIALE

1 500
STRUCTURES



43%
en zone
URBAINE

57%
en zone
RURALE

1,4 million
D'HABITANTS
touchés par l'action
des espaces de vie
sociale

+ de 14 000
BÉNÉVOLES dans les
instances de pilotage

+ de 47 000
BÉNÉVOLES d'activités



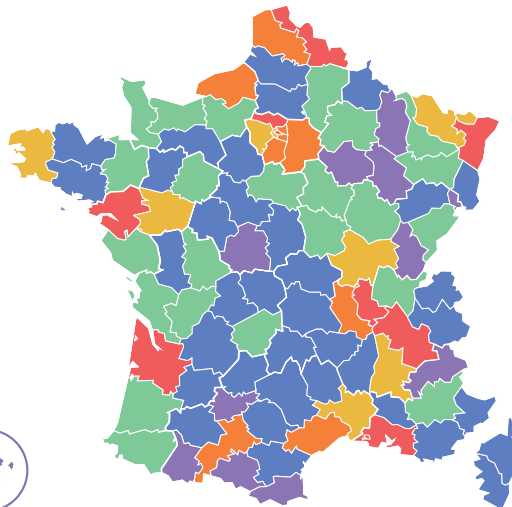
8 150 SALARIÉS environ
2,9 ETP en moyenne par structure



110 500 € de BUDGET moyen

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

